

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 29 (1932)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse; par **Fr. 7.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

N° 1

JANVIER 1932

SOMMAIRE : Nécrologie : Léon Cornaz. — Avis administratif. — Conseils aux débutants pour janvier, par *Schumacher*. — Compte rendu de l'assemblée des présidents du 15 novembre 1931 à Yverdon. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Sirop Hostettler, par *C. Bretagne*. — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1931 (Rapport du jury). — Contre l'essaimage : transvasement des colonies, par *Fr. de M.* — Pourquoi ai-je ramassé mon essaim sept fois ? par *E. Vuagniaux*. — Ruche d'observation en été, par *Th. Pahud*. — Le corps de garde, par *Apiphile*. — Le mystère de la ponte chez les abeilles (suite). — Question. — Fédération vaudoise d'apiculture. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, $\frac{1}{2}$ page Fr. 25.—, $\frac{1}{4}$ page Fr. 12.50, $\frac{1}{8}$ page Fr. 7.50, $\frac{1}{16}$ page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).



M. CORNAZ au milieu de ses ruches.

† LÉON CORNAZ

Un de plus qui s'en est allé après une vie laborieuse, toute d'honnêteté et de dévouement aux bonnes causes.

C'est pendant son temps d'enseignement à Aclens que notre ami fit connaissance avec sa fidèle compagne et l'apiculture. De même que son collègue Corthésy, instituteur à Aubonne, il s'adonna avec passion aux soins de son rucher d'Aclens et celui d'Allaman où il vint se fixer après dix-sept ans de régence.

Membre fondateur de la Section Côte vaudoise, il ne tarda pas à y prendre une place prépondérante. Avec Dallinge, de Siebenthal, L. Gallay, Jules Gros, Fuhel et Gustave Jotterand, ils formèrent ce fameux noyau qui intensifia l'apiculture dans la région d'Aubonne-Rolle. La Section longtemps composée de douze membres se réunissait à tour de rôle chez l'un de ces bons vieux, presque tous disparus.

Léon Cornaz avait le cœur sur la main. Que de réceptions dans sa demeure hospitalière !

On dit que l'habitude de soigner les abeilles rend les gens agressifs. Quelle erreur, car je n'ai jamais rencontré autant d'intimité que

dans la famille du défunt. C'était une si tendre affection entre ce brave ami et son intérieur que l'on se sentait ému en même temps qu'humilié devant ces prévenances et preuves d'affection de parents pour enfants et l'inverse.

Finies les gaies parties chez Léon. Disparues pour toujours ces conversations intimes en prenant le verre d'amitié. Le coup est rude pour sa chère famille mais quel vide aussi pour nous. L'une après l'autre les vieilles têtes s'en vont. Dans nos loisirs, pendant le calme du soir, l'esprit recueilli retourne en arrière et voit défiler tant de disparus ! Peu à peu l'angoisse vous saisit. A cet instant, comme l'oreille perçoit avec joie une petite voix : « Grand-père, prends-moi sur tes genoux ». Notre ami Léon avait aussi une enfant adorée qui l'appelait affectueusement « cher grand-papa » ; elle est partie l'an passé, et leurs âmes viennent de se retrouver.

H. Berger.

AVIS ADMINISTRATIFS

Nous rappelons à MM. les caissiers que le versement des cotisations à la caisse centrale se fait, selon les statuts, dans le courant de janvier, à notre compte de chèques II. 1480. Ils voudront bien, en outre, y joindre, sur feuille à part, le relevé de leurs versements faits à la caisse centrale pour l'exercice 1931, cette pièce étant nécessaire aux contrôleurs des comptes.

Tout changement d'adresse doit être accompagné de l'ancienne adresse. Le moyen le plus simple est de verser 35 centimes au compte de chèques et de mettre au dos du talon l'ancienne et la nouvelle adresse. Les changements faits par les bureaux de poste ne peuvent être pris en considération, cette finance de 35 centimes étant l'équivalent des frais causés à l'administration du journal.

L'administrateur.

Traité complet d'apiculture, par Ed. Alphandéry. — Si le nombre des inscriptions pour cet ouvrage est suffisant, nous en ferons une nouvelle commande aux prix de faveur suivants :

Relié fr. 20.50 ; broché fr. 16.80, à verser à notre compte de chèques II. 1480.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JANVIER

La crise... non, n'en parlons pas, bien qu'elle nous atteigne tous d'une manière ou d'une autre. Réfugions-nous au rucher pour échapper à ces sombres préoccupations.

Rien à faire au rucher en ce moment, sauf la surveillance ordinaire. D'ailleurs, par cette bise... nous n'y resterons pas longtemps. L'hiver se donne et sérieusement, rien d'étonnant à ce qu'il y ait par le monde des « crédits gelés »...

Rien à faire au rucher... Alors ? La lecture évidemment nous permettra de rester en contact avec nos abeilles. Lisez, mon cher débutant, non pour « tuer le temps » (vilaine expression), mais en prenant des notes que vous contrôlerez sur le vif, quand le bon temps sera revenu. Notre bibliothèque romande ne chôme pas et nous nous en réjouissons, malgré le travail que cela donne.

Que faire encore ? Construire une ruche ou des ruchettes. Les spécialistes les font si bien et à si bon compte, avec tous les perfectionnements que vous n'arriverez pas à leur faire concurrence. J'espère que vous aurez tous examiné, scruté, fouillé les ruches pastorales exposées au Comptoir Suisse de septembre, à Lausanne. Il en valait la peine, même si l'on ne conduit pas ses ruches à la montagne. Ces ruches fourmillaient d'idées. C'était fort intéressant, pour le rédacteur, dont la tête n'est heureusement pas trop connue, d'écouter incognito les remarques que l'on faisait autour de cette exposition. A côté d'âneries du plus fort calibre, de questions naïves (pour ne pas employer un mot moins poli), il y avait des observations judicieuses, correspondant d'assez près avec celles du jury. D'autres critiques venaient de ceux qui ne savent pas apprécier les recherches, qui ont l'air d'avoir tout vu, tout expérimenté. Hélas, il y en aura toujours, mais heureusement ils n'arrêtent pas la machine ronde de tourner...

La perfection relative de ces ruches fournies par les constructeurs ne doit pourtant pas vous empêcher d'essayer d'en faire une. Mais au nom des... jurons que vous ne manquerez pas de laisser partir, observez minutieusement les mesures intérieures, sinon votre chef-d'œuvre, à nul autre pareil évidemment (avant de l'avoir expérimenté), vous apportera des désillusions, piqûres, colères et tout le tremblement. Un détail : on voit souvent des planchettes de vol de majestueuses dimensions, des entrées triomphales, quoi, se pro-

longeant en avant de telle façon que les abeilles par la suite seront forcées d'organiser un service d'autobus... Cette longueur excessive de la planche de vol n'est pas nécessaire. Un apiculteur, observateur sagace, a fait les constatations suivantes. Il divisa plusieurs planches de vol en bandes de deux centimètres de largeur et compta, durant trois jours, le nombre d'abeilles se posant sur chaque bande. Voici le résultat de ses observations :

Sur la bande distante de 0 à 2 cm. de l'entrée : 29,9 %.

Sur la bande distante de 2 à 4 cm. de l'entrée : 44,1 %.

Sur la bande distante de 4 à 6 cm. de l'entrée : 16,3 %.

Sur la bande distante de 6 à 8 cm. de l'entrée : 5,9 %.

Sur la bande distante de 8 à 10 cm. de l'entrée : 1,1 %.

Donc, une planchette de 10 cm. est suffisante. Mais, dira-t-on, lors d'une grosse récolte où les butineuses rentrent lourdes et se posent pour « souffler » longuement, ne faut-il pas une planchette venant presque au sol ? Peut-être, encore que... Mais à ce moment, rien ne vous empêchera d'installer devant votre ruche une superbe place d'atterrissage, avec tous les perfectionnements, pour ces avions ailés chargés d'or fluide. Je veux dire simplement : faites une planchette de vol de 10 à 12 cm. de large, mais faites-la surtout mobile, même si vous ne transportez pas vos ruches à la montagne. Ainsi vous pourrez la remplacer facilement, sans être obligé de refaire tout le plateau. Rien de plus triste à voir que ces planchettes dévernies, pleines de précipices, de fentes, d'encombres où s'encoublent les butineuses, et qui sont le réceptacle de tous les détritux expulsés de la ruche ou déposés par le vent, les oiseaux, les insectes, quand encore on n'est pas obligé d'y faucher tant il s'y est déposé de végétations de toutes sortes...

Autre chose encore et dans un tout autre domaine : « La critique est aisée et l'art est difficile », voit-on souvent sur les rideaux des petites scènes théâtrales de nos campagnes. C'est très juste. Appliquons cela à la façon dont les comités de sections font leur besogne. Un comité a fort bien préparé une séance, l'ordre du jour est intéressant... et il vient, avec beaucoup de peine et pour quelques instants seulement parfois, une douzaine de membres. Alors... le comité en conclut trop facilement, mais naturellement, que rien ne va plus. Les excuses pleuvent quand on demande explication : vie trépidante, obligations, rendez-vous, etc., etc. Eh bien, mon cher débutant, soutenez votre comité, non seulement par votre propre présence, mais en décidant votre ou vos voisins à venir avec vous. Les comités des

sections neuchâteloises ont pris d'heureuses décisions à ce sujet et nous les en félicitons : les séances avec programme sont fixées au début de l'année déjà, les dates sont ainsi annoncées bien à l'avance et chacun peut alors retenir ce jour. Si cette mesure peut présenter certains inconvénients, ceux-ci sont amplement compensés par les avantages. Faites des propositions, demandez... et vous recevrez.

En voilà assez pour ce premier numéro de l'année. J'aime à croire que vous aurez consommé beaucoup de miel, dans toutes les pâtisseries imaginables pendant les jours de fête et que vous commencez ainsi l'année tout rempli de douceurs... Je vous fais, à vous tous, chers lecteurs, anciens ou débutants, mes vœux les meilleurs. Gardons, comme nos abeilles, une forte confiance au renouveau de toutes choses et soyons sûrs qu'aujourd'hui encore la foi transporte des montagnes.

Daillens, 23 décembre 1931.

Schumacher.

ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS

le 15 novembre 1931, à Yverdon.

Convoqués par la voie du *Bulletin*, les présidents des sections se sont réunis pour traiter différentes questions rentrant dans la compétence de cette assemblée qui a conquis droit de cité. Une seule section a prié d'excuser l'absence de son représentant et 10 sections n'ont pas jugé nécessaire d'envoyer soit un président soit excuse. Après quelques explications de M. Mayor au sujet des bocaliers, question qui va au-devant d'une solution satisfaisante, de la marque S. A. R. qui prend sérieusement racine, M. Schumacher expose son projet de budget pour 1932. Ses prévisions sont pessimistes, comme il convient à un caissier, avec 23,060 fr. de recettes et 24,615 fr. de dépenses, laissant un déficit de 1555 francs. Ce projet est adopté et il est donné décharge au Comité de fr. 300.— comme subside au Liebefeld pour aider cet institut dans sa lutte contre les maladies des abeilles. Voilà de l'argent bien placé et certes tous les apiculteurs retirent des travaux de M. le Dr Morgenthaler bien au delà de cette somme.

Par la voix de M. Conod, la section d'Orbe propose que soit intensifiée la propagande en faveur de la culture de l'esparcette et pour

ce faire que la Romande entre en relation avec la Ligue des paysans suisses. Articles de journaux, conférences pourraient être utilisés dans ce but. Après une discussion sur les causes de la disparition de cette fleur très mellifère, discussion à laquelle prennent part MM. Mayor, Conod, Joye, Berger, Savary, la question des fleurs mellifères est renvoyée pour étude au Comité.

La *réclame* ne perd jamais ses droits et a une vie très tenace ; nos successeurs en reparleront encore. Pour cette séance, M. Conod l'introduit en proposant l'impression, aux frais de la Romande, de papiers d'emballage vantant les qualités du miel. M. Schumacher, qui préconise cette idée depuis fort longtemps, appuie vivement M. Conod à condition que chaque section s'engage à prendre ferme une certaine quantité de ces imprimés ; on doit faire faire un gros stock si le bénéfice du prix de gros doit être acquis. M. l'abbé Gapany préférerait des tableaux-réclame qui ont souvent été demandés, car l'apiculteur vendant en gros n'utilisera pas les papiers d'emballage fournis, la vente au détail étant d'ordinaire entre les mains des épiciers. M. Perrenoud cite le succès obtenu à Neuchâtel par la réclame insérée dans trois journaux, succès qui se traduit par la demande plus fréquente de miel « de la Société », soit du miel contrôlé et par le désir de voir, dans la devanture des magasins, des étagères avec bocaux de miel munis de la marque S. A. R. A la votation la majorité de l'assemblée se prononce contre l'impression de papiers d'emballage, estimant que ces papiers serviront à emballer souvent autre chose que du miel, et adopte par contre, pour étude, la proposition de M. l'abbé Gapany de livrer à prix coûtant des tableaux-réclame munis de la marque S. A. R. à ceux qui en demanderont.

M. Mayor attire l'attention des apiculteurs qui renseignent bénévolement le Secrétariat de Brougg sur les prix du miel, sur le fait que les prix indiqués varient par trop de l'un à l'autre et sur l'uniformité qu'il convient de garder pour pouvoir établir des données réelles sur le prix du miel.

Annonces : M. Grandchamp, pour des circonstances indépendantes de la volonté du Comité, n'ayant pu, lors de l'assemblée des délégués en 1931, exposer sa proposition au sujet de certaines annonces qui seraient profitables au *Bulletin*, demande s'il ne serait pas indiqué d'engager un « annonceur » ayant la tâche de rechercher des annonces en dehors du domaine de l'apiculture. Les recettes des annonces de ce genre pourraient être utilisées pour augmenter la

partie scientifique du *Bulletin*. MM. Mayor, Schumacher et Thiébaud ont déjà traité cette question en son temps, mais sans arriver à une conclusion positive. Depuis que la Romande gère elle-même les annonces, les bénéfices ont augmenté. La question en elle-même est intéressante et l'assemblée en renvoie l'étude au Comité.

La *fixation du prix du miel* est une vieille connaissance qui aime à faire acte de présence à chaque assemblée aussi bien des délégués que des présidents. Cette fois-ci elle a pris un nouvel essor du fait de la tendance marquée pour une alliance avec la Suisse alémanique; l'idée prédominante est : 1° une stabilisation des prix et 2° de bien notifier qu'il ne s'agira que des miels soumis au contrôle. M. le Dr Perret remarque fort justement que la Romande ne saurait fixer un prix liant les épiciers ; de par le *Bulletin* chaque acheteur serait mis au courant de ce prix et l'épicier ne pourrait plus compter sur un bénéfice pourtant juste et naturel. A la suite d'une longue discussion, deux propositions sont soumises au vote de l'assemblée :

1° Proposition Courvoisier : La Romande ne fixe que le prix de gros. — Deux voix.

2° Proposition Gisiger : Le Comité fixe le prix de gros et détail, après entente avec la Suisse alémanique, pour les miels contrôlés fournis en bocaux au négociant. — 20 voix.

Le *concours de ruchers* en 1932 s'étendra aux sections des Alpes, Pays d'Enhaut, Gruyère et Abeille Fribourgeoise, formant le groupe IV.

Aux propositions diverses, M. Gafner désirerait que la cotisation annuelle à la Romande fût augmentée de fr. 1.—, mais l'assemblée n'est point d'accord à ce sujet. En outre, cette proposition devrait être présentée à l'assemblée des délégués ; elle devrait être aussi discutée dans chaque section. Il faudra peut-être bien y arriver. M. Niquille demande que les *étiquettes* et *bandes de contrôle* soient envoyées d'avance aux sections, car lorsque le contrôle est fait, le miel se vend de suite et la marque de garantie arrive comme grêle après vendange. Le Comité est chargé d'examiner cette juste demande. M. l'abbé Gapany estime que la Romande devrait utiliser davantage l'appui des gouvernements pour les conférences. M. Mayor lui répond que toutes les fois que la chose est possible il s'efforce de faire bénéficier les sections des conférences mises à disposition par les gouvernements cantonaux, mais ne connaît pas les noms des conférenciers, à part ceux annoncés pour le canton de Vaud,

et serait très heureux qu'on les lui indiquât. Quant aux conférences par T.S.F., il dit que le canton de Vaud a montré l'exemple de cette diffusion de l'enseignement apicole, grâce à des bonnes volontés, et qu'il désirait que cet exemple fût suivi par d'autres cantons. Il espère que le *Bulletin* de février prochain pourra donner les sujets de conférences qui seront traitées en mars. Plusieurs présidents, entre autres M. Perret, au nom de la Fédération neuchâteloise, expriment toute la satisfaction des apiculteurs de pouvoir jouir des conférences de Lausanne ; il demande au Comité d'examiner s'il serait possible d'intensifier encore ce genre d'enseignement.

La séance est levée à 17 heures.

Le secrétaire : Dr E. R.

ECHOS DE PARTOUT

Journée du miel et semaine du miel.

Par ordre du Duce, le 20 décembre a été consacré dans toute l'Italie à la glorification du miel ; ce fut la *journée du miel*, destinée à faire à ce produit une réclame intensive et à en augmenter la consommation.

Les Américains, eux, ont la *semaine du miel*, pendant laquelle tous les moyens de la réclame moderne sont mis en œuvre en faveur du produit des ruchers : annonces, communiqués, expositions, radio. D'après l'*A. B. J.*, plusieurs grands négociants annoncent que la vente du miel a augmenté après *the Honey Week* ; nous le croyons sans peine.

Une semaine ou une journée du miel n'aurait-elle pas sa raison d'être chez nous aussi ?

Influence de la température sur le miel.

Le « Wisconsin Beekeeping » rapporte que H.-F. Wilson et G.-E. Marvin, de l'Université de Madison, ont procédé de 1927 à 1931 à des recherches au sujet de l'influence de la température sur le miel. Ils ont trouvé qu'une température élevée agit d'une manière fâcheuse sur la couleur et la saveur du miel, qui à partir de 38° C. déjà, devient foncé et âcre. D'autre part, une température de 13 à 18° C. est la plus favorable au développement des ferments. Par contre, le miel semble conserver indéfiniment ses qualités au-dessous de 10° C.

Il résulte de ces constatations que le miel ne doit pas être chauffé au-dessus de 38 à 40° C., et qu'il est susceptible de fermenter s'il est conservé à la température ordinaire d'une chambre, qui est de 15° C. environ, c'est-à-dire la plus favorable au développement des ferments. Ce dernier fait est important pour les producteurs dont le miel fermente après livraison. Ils ne peuvent être rendus responsables de la perte causée à l'acheteur si ce dernier a placé la marchandise dans un local dont la température moyenne est de 15 degrés, ce qui est souvent le cas.

Les résultats cités s'appliquent à tous les miels en général ; cependant le miel extrait de rayons entièrement operculés se conserve le mieux à toutes les températures.

Machine à désoperculer à grand rendement.

Earl Keller, de Médina, Michigan, a imaginé une machine rotative pour enlever les opercules. Si nous avons bien compris, cet engin se compose de deux rouleaux métalliques tournant en sens inverse à raison de 2000 tours par minute. Aux rouleaux sont suspendues plusieurs rangées d'un dispositif spécial qui sont projetées en avant par la force centrifuge et qui rasant les opercules des rayons placés entre les rouleaux. Deux extracteurs à 45 rayons chacun ne peuvent pas débiter à mesure les rayons désoperculés par un homme au moyen de cette machine.

J'entends dire : « Je n'ai pas besoin d'une machine faisant 2000 tours à la minute pour extraire mes quelques hausses. Puissent-elles être pleines : Je me charge du reste ! » C'est parfait, mais cela n'empêche pas que, d'après notre comptabilité officielle, le coût de la main-d'œuvre entre pour une forte proportion dans le prix de revient du miel et que les Américains vendent le leur à un prix qui suffirait à peine à couvrir les frais d'extraction du nôtre.

Une erreur : trop d'uniformité.

M. Dadant insiste dans l'*A. B. J.* sur l'erreur commise par les apiculteurs qui disposent leurs ruches en longues rangées semblables, de telle sorte que le propriétaire lui-même ne peut s'y reconnaître qu'en les numérotant. Résultats : perte de temps pour l'apiculteur et surtout pour les abeilles ; perte de jeunes reines, risque de pillage, danger aggravé de contagion en cas de maladie. Un désordre apparent vaut mieux qu'une régularité parfaite.

J. Magnenat.

SIROP HOSTETTLER

Monsieur le rédacteur,

Jusqu'à présent je n'ai pas voulu prendre part à la polémique sur le sucre de fruits interverti.

C'est avec plaisir que je viens de lire, — je n'ai pas eu le temps de le faire plus tôt, malheureusement — votre article paru page 274 du numéro d'août et surtout de voir que vous l'aviez intitulé *sirop Hostettler*.

J'ai aussi eu des ennuis avec le sirop Hostettler : estagnons cristallisés et ruches mortes.

M. Hostettler fort aimablement m'a remplacé le sirop inutilisable et s'efforce d'une façon louable à faire des essais, mais il fait fausse route, à mon avis, il me permettra de le lui dire, et si j'ai raison il devra m'en être reconnaissant.

Lorsqu'il s'agit de la vie des animaux et de celle des humains on ne donne aux êtres vivants, en médecine vétérinaire comme en médecine humaine, un remède ou un aliment, que lorsque l'on est sûr qu'il est au point. Or tant que le sirop de M. Hostettler n'est pas au point, nous devrions nous abstenir d'en donner à nos abeilles.

M. Hostettler, qui sait que j'ai nourri mes abeilles pendant 30 ans au sucre de fruit du Dr Follenius, fabriqué par la maison O. Gericke de Zurich, avec succès, m'a demandé de lui donner un certificat ; je l'ai refusé parce que j'ai remarqué de suite qu'il y avait quelque chose de changé dans la marchandise que je recevais de Berne.

M. Hostettler a repris la suite des affaires de la maison Gericke, qui ne fabrique plus de sucre de fruit.

Conclusion : La formule du Dr Follenius a donné satisfaction pendant 30 ans, au moins, sans qu'il n'arrive jamais rien, à ma connaissance ; ne la changeons pas et ne nous amusons pas à faire des essais et si *tous* nous demandons à M. Hostettler de reprendre la formule ainsi que les procédés dont se servait la maison Gericke, ce sera pour son bien, pour le nôtre et surtout pour celui de nos abeilles.

C. Bretagne.

(*Réd.*) — M. Hostettler, étant absent du pays, répondra prochainement à l'article ci-dessus. Il importe, en effet, que cette question soit mise complètement au clair. M. Hostettler a lui-même un rucher dans lequel il fait des essais. Nous savons qu'il ne se permettrait pas de faire des expériences au détriment de ses clients.

CONCOURS DE RUCHERS DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1931

RAPPORT DU JURY

Le jury, composé de MM. A. Mayor, président, et A. Courvoisier, tous deux désignés par la Romande, et de M. Contesse, représentant des sections concourantes de Lausanne, Morges, Cossonay et Orbe, eut à examiner les ruchers de 14 concurrents, présentant au total 319 colonies, logées pour la plus grande partie en DT ou DB.

Participèrent au concours :

Section de Lausanne : 2 apiculteurs avec 55 ruches

Morges : 8 apiculteurs avec 166 ruches

Cossonay : 2 apiculteurs et 38 ruches

Orbe : 2 apiculteurs et 51 ruches

classés conformément au règlement en 3 catégories, à savoir :

1^{re} catégorie (plus de 21 colonies) 8 inscrits ;

2^{me} » (de 11 à 21 colonies) 4 inscrits ;

3^{me} » (de 5 à 10 colonies) 2 inscrits.

Suivant l'échelle de pointage en vigueur dès 1929, il est décerné :

1^{re} catégorie : 1 médaille d'honneur, 4 médailles d'argent et 3 médailles de bronze ;

2^{me} » : 2 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 1 mention ;

3^{me} » : 2 médailles d'argent ;

plus 13 primes en argent de Fr. 20.—, 15.— ou 10.—.

Les opérations du jury furent effectuées les 17, 18 et 19 juin, complétées le 16 août par l'examen du rucher d'un apiculteur inscrit, absent pour cause de maladie durant le mois de juin.

Observations générales : L'emplacement des ruchers est en général judicieusement choisi. A quelques louables exceptions près, l'état extérieur des habitations (comme aussi la propreté intérieure) aurait pu retenir un peu plus l'attention des concourants : le coup d'œil, qui n'est pas à dédaigner, y aurait certainement gagné.

Les ruchées, pour la plupart d'entre elles, sont trouvées plutôt faibles pour la saison. Cela s'explique par l'arrêt de ponte provoqué

par la récolte assez abondante fournie par la dent de lion et la floraison des arbres fruitiers. Grâce à ces apports, les provisions sont partout bonnes et bien distribuées.

La ruche sur bascule se rencontre de plus en plus, nos collègues ayant compris tous les avantages qu'on peut tirer des indications qu'elle fournit en tous temps, en particulier toutes les visites et les peines que les pesées peuvent éviter à l'apiculteur qui sait en tirer des déductions intéressantes et utiles à son apier.

Dans quelques exploitations, l'usage d'un maturateur assez grand, avec gros robinet dans le bas, faciliterait grandement la mise en bidons ou en bocaux. L'adjonction au matériel d'un filtre fin s'adaptant sur toute la surface supérieure du réservoir à miel, permettrait d'obtenir un produit d'une propreté irréprochable.

Beaucoup d'apiculteurs ne se rendent pas encore assez compte de la valeur des annotations, brèves peut-être, mais régulièrement prises à chaque visite qui permettent, d'un rapide coup d'œil jeté sur la feuille ou le cahier, de suivre l'histoire de la colonie, ce qui évite nombre d'opérations inutiles et facilite le travail au rucher.

La comptabilité manque encore trop souvent ou est tenue trop sommairement.

Comme conclusion, nous espérons que les prochains concours nous prouveront que ces quelques critiques n'auront pas été faites en vain.

Le rapporteur,
A. COURVOISIER.

Le président,
A. MAYOR.

* * *

1^{re} CATÉGORIE

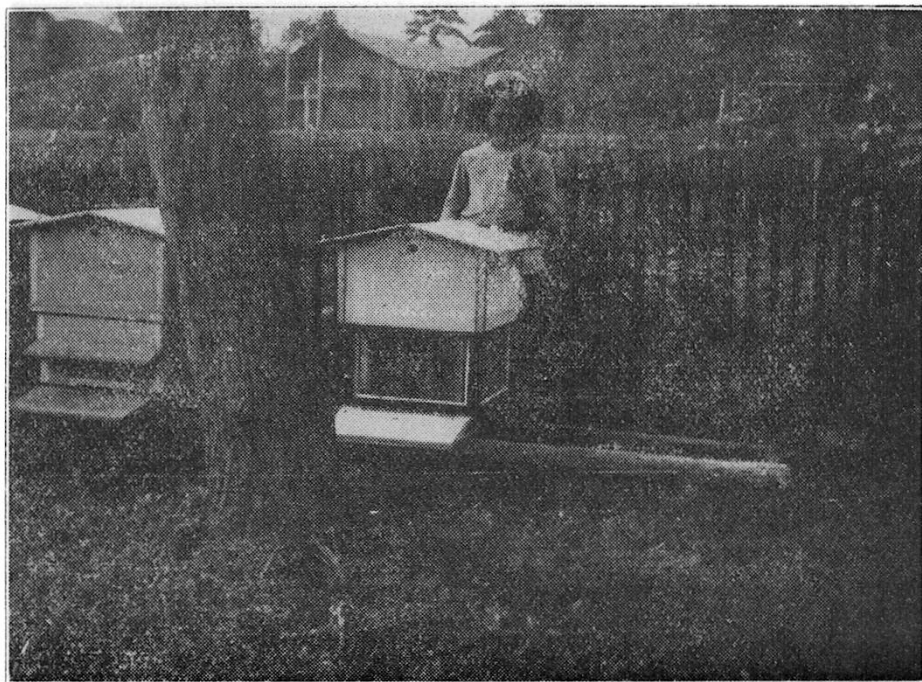
1. Rucher de M. CHEVALLEY Ulysse, en Vennes s. Lausanne.

Cet apiculteur concourt avec ses deux ruchers situés l'un à Bremblens et l'autre en Vennes s. Lausanne.

Le rucher de Bremblens se compose de 4 ruches DB en plein air et de 14 colonies DB avec fond système Pasta (qui, au dire de M. Chevalley, éviterait l'essaimage) logées dans un coquet pavillon carré. Menuisier, le propriétaire a construit lui-même tout son matériel, y compris le bâtiment, en respectant scrupuleusement les dimensions admises. A l'intérieur des ruches règne une propreté exemplaire. Dans les hausses, le jury peut admirer de magnifiques rayons de miel de 40 mm. d'épaisseur. Quelques cadres à couvain défectueux sont à éliminer.

L'outillage et le matériel de l'exploitation sont au complet. Les annotations sur feuilles fixées à chaque ruche sont relevées au bout de l'année dans l'agenda apicole et la comptabilité est tenue depuis 1917 par Recettes et Dépenses.

En Vennes, une ruche vitrée sert de colonie d'observation, tandis que, à côté, une maternité Tripet présente reines écloses ou prêtes à sortir de leur prison.



Rucher de M. Ulysse CHEVALLEY, Les Croisettes s. Lausanne.

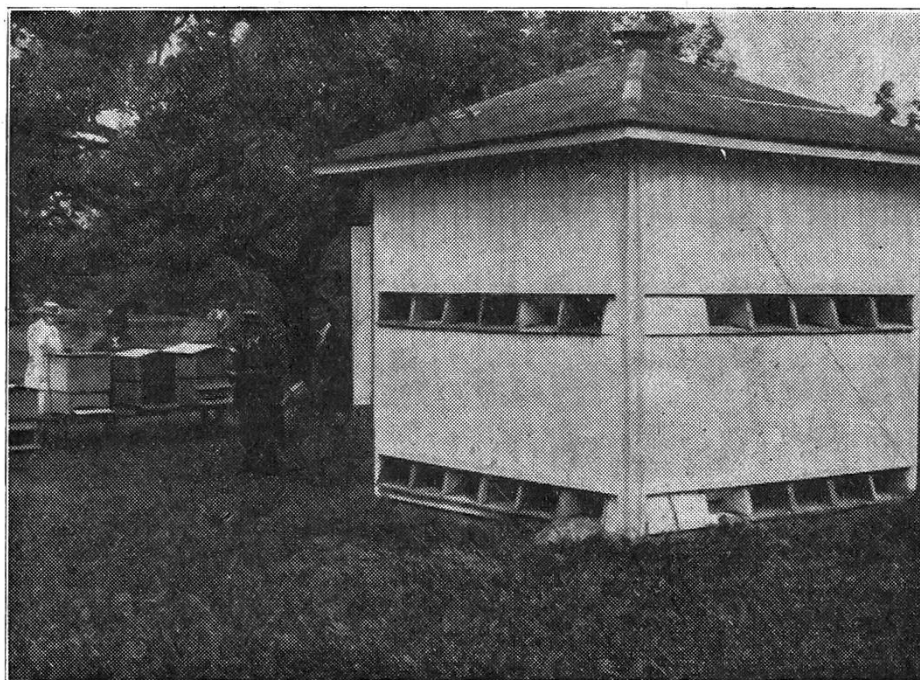
M. Chevalley est un modeste qui travaille avec calme et sûreté. C'est aussi un chercheur ingénieux qui, dans ses moments de loisir, cherche à être utile à la collectivité par d'heureuses trouvailles. Preuve en soit sa ruche pastorale dont la description paraîtra dans le *Bulletin*. Il lui est accordé : 6, 6, 6, 9, 4, 8, 9, 4, 10, 6, 3, 6, 10, 5. Total : 92 points.

Médaille de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande. Diplôme de 1^{re} catégorie et Fr. 20.—.

2. Rucher de M. VUAGNIAUX Edouard, à Chavornay.

M. Vuagniaux présente au jury un rucher composé de 29 DB posées provisoirement sur des fourrons, en attendant une installation plus sérieuse et plus plaisante sur rails, avec bases que le maçon n'a pas encore moulées.

Les habitations sont peu soignées, faites de planches diverses assemblées peu esthétiquement avec hausses dont l'aspect gagnerait si elles étaient rabotées. Le propriétaire, malade durant la plus grande partie de l'été et loin de chez lui, n'a pu donner à ses abeilles tous les soins qu'il aurait désiré leur prodiguer ; aussi l'entretien extérieur, la propreté intérieure, la force des colonies et la qualité des bâtisses se ressentent-ils de cette longue absence. Des cadres à



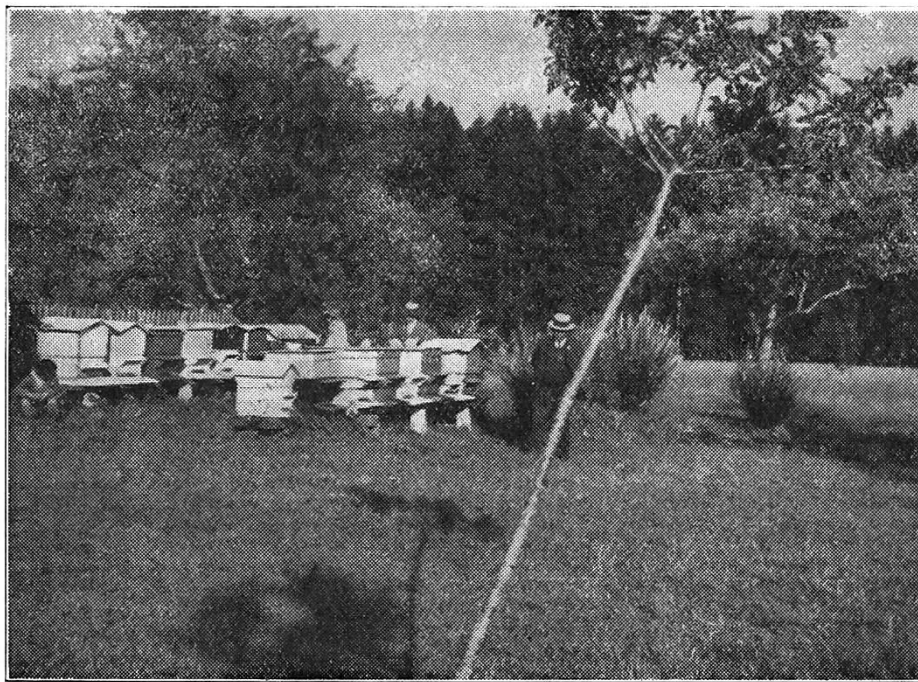
Rucher de M. Ulysse CHEVALLEY, à Bremblens.

couvain troués en excès n'ont pu être éliminés et les nombreux ponts de cire démontrent que les visites ont été peu nombreuses. Bon élevage de reines (marquées ces années dernières) dans pépinière et ruchette Lassueur pour subvenir aux besoins de l'apier. Les annotations sur feuilles particulières à chaque ruche sont complètes et la comptabilité, système Brougg, tenue depuis 2 ans. Magnifique bibliothèque apicole. Il obtient : 4, 3, 4, 9, 5, 8, 10, 4, 9, 6, 5, 7, 10, 5. Total : 89 points. Médaille d'argent. Diplôme de 1^{re} catégorie et Fr. 15.

3. Rucher de M. CORDEY Robert, à Lausanne.

M. Cordey est un apiculteur entendu, que le peu d'heures de liberté dont il dispose n'empêche pas de conduire avec fruit ses deux ruchers, l'un au Mont comprenant 13 colonies et 2 pépinières,

l'autre aux Planches de 20 colonies et 1 pépinière. Le matériel est en partie très usagé et aurait besoin de quelques réparations. Un certain nombre de cadres du corps de ruches ont de la peine à être sortis, grâce à des dimensions peu précises, des habitations ; quelques-uns, possédant des cellules de mâles en excès, mériteraient d'être remplacés. Beau couvain en général ; une ruche cependant en présente du suspect que le jury recommande de faire analyser.



Rucher de M. Robert CORDEY, Le Mont s. Lausanne.

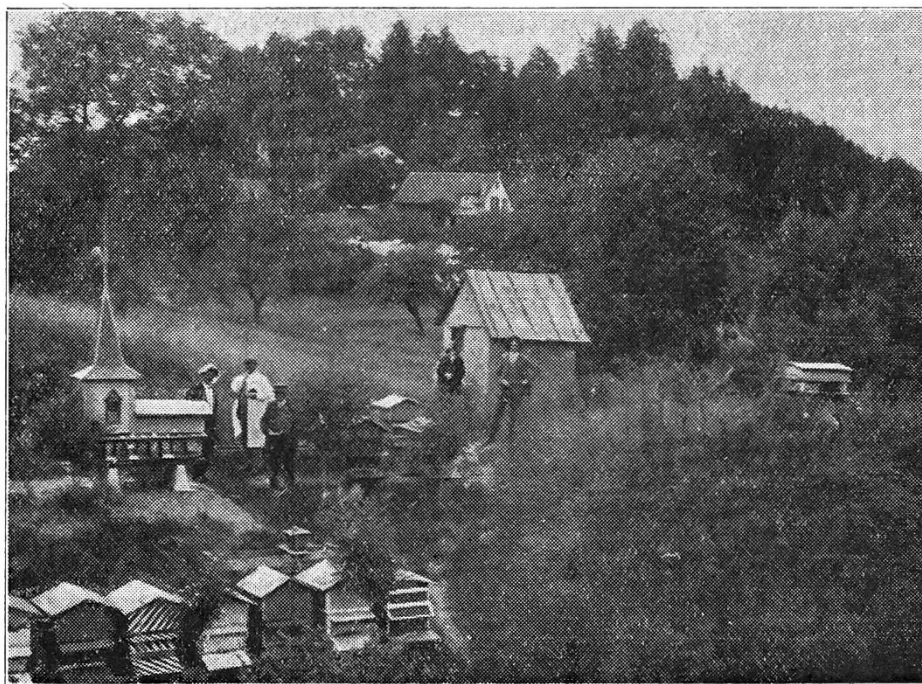
Les provisions sont bonnes et bien disposées et les ruchées entretenues dans un état de propreté parfaite. L'examen de la ponte dans une des colonies fait constater que la reine gagnerait à être changée, d'autant plus facilement qu'un excellent élevage en pépinière contient un certain nombre de mères à disposition. Annotations un peu sommaires par tableau. Excellente comptabilité système Brougg depuis 1926-1927.

Points obtenus : 6, 5, 5, 8, 4, 7, 9, 4, 10, 5, 3, 7, 9, 5. Total : 87. Médaille d'argent. Diplôme de 1^{re} catégorie et Fr. 15.

4. Rucher de M. ZWAHLEN René, à La Sarraz.

Apiculteur depuis 1909, M. Zwahlen, en mouchier expérimenté, a bien su choisir l'emplacement qui convient à un rucher, en face de La Sarraz, dans un endroit très abrité par une paroi en molasse

et par de superbes noyers. Le travail au rucher est exécuté avec calme, aisance, dextérité et sûreté. Chaque cadre porte sa date d'introduction et tout est propre à l'intérieur de la ruche qui est soigneusement recouverte après chaque cadre retiré. Populations superbes sur quelques bâtisses qui mériteraient d'être remplacées. Magnifiques reines provenant d'élevage au moment de la récolte. Outillage et matériel de l'exploitation au complet et bien entretenu.



Rucher de M. Robert CORDEY, Le Mont s. Lausanne.

Les annotations depuis 1924 sont explicites et suffisantes. Les parois du pavillon, servant à soigner le matériel portent l'inscription des résultats des pesées comme aussi des indications sur les conditions météorologiques et des réflexions intéressantes de l'apiculteur sur la marche du rucher. Il est fort regrettable que ces inscriptions soient appelées à disparaître au cours du temps. M. Zwahlen se trouve actuellement en possession de matériel bon marché, sans doute, mais un peu disparate et de dimensions parfois peu sûres. Comptabilité malheureusement plus que sommaire.

Les points suivants sont accordés : 6, 4, 4, 10, 5, 8, 9, 4, 10, 6, 5, 2, 9, 5. Total : 87 points.

Médaille d'argent. Diplôme de 1^{re} catégorie et Fr. 15.

(A suivre.)

CONTRE L'ESSAIMAGE : TRANSVASEMENT DES COLONIES

Si rien n'est plus vrai que ce sont les colonies fortes qui font les grosses récoltes, il n'y a, par contre, rien de plus ruineux qu'un essaimage, et ce sont précisément les colonies peuplées qui risquent le plus d'essaimer. Or il arrive souvent que bien qu'on ait pris les précautions classiques contre l'essaimage, en particulier d'agrandir le nid à couvain en mettant une hausse dès que la température le permet, l'essaimage a lieu quand même.

En effet, il n'y a qu'un moyen absolument infaillible d'empêcher l'essaimage, c'est de ne pas laisser les abeilles construire de cellules royales et de les supprimer à temps. Mais lorsqu'on a mis déjà une hausse — et c'est précisément le plus tôt possible — la visite du nid à couvain est rendue plus difficile et trop longue.

L'*Apiculture Française* a publié, il y a trois ans (numéro de juin 1928, page 149) un article sur la *Prévention de l'essaimage* au moyen du transvasement des cadres et des abeilles. J'ai voulu l'essayer cette année et il m'a parfaitement réussi. Quelques ruches se préparaient justement à être particulièrement populeuses et avaient déjà le nid à moitié plein de couvain au début d'avril. Mais le transvasement n'a pu être opéré que du 10 au 15 mai, à cause de la température encore fraîche. Il ne peut guère se faire qu'après le retour de froid qui a lieu d'habitude pendant la deuxième quinzaine d'avril.

Donc aux premières journées un peu chaudes on prend un corps de ruche vide, avec son plateau, et on l'installe à la place de la ruche à transvaser, qui est posée tout à côté. Les deux ruches étant ouvertes, on enfume l'ensemble de la ruche habitée, puis on prend le premier cadre avec toute sa population et on le met dans le corps de ruche vide, à la même place. Et ainsi jusqu'au dernier cadre. On secoue enfin le plateau devant la nouvelle ruche, où les allées et venues sont déjà normales, et la colonie se trouve dans un appartement nouveau, sauf les cadres, propre et sec, dont les abeilles auront à mastiquer toutes les petites fentes.

Peu de jours après, on agrandira avec une hausse, selon la température. Le corps de ruche dont on a chassé les abeilles est emmené à l'écart où on le nettoie, à son aise et entièrement, en grattant la propolis et en le brossant, ainsi que son plateau. Ce nettoyage achevé, on opère le transvasement d'une seconde ruche, de la même manière, dans ce corps de ruche propre. Et ainsi de suite pour toutes les ruches, ou au moins pour celles dont la nombreuse population ferait

craindre l'essaimage. Il est par conséquent indispensable d'avoir toutes ses ruches d'un même modèle. Cette « standardisation » est indispensable dans un rucher bien tenu, de façon à ce que hausses et cadres puissent convenir indifféremment à chaque ruche. Les colonies sont numérotées d'après leur emplacement, avec des numéros mobiles.

Si l'on n'a pas le corps de ruche vide pour opérer le premier transvasement, il est facile d'en constituer un provisoire, avec deux hausses superposées, sur un plateau de fortune, et un chapeau fait de même avec quelques planches. Lorsque le dernier transvasement sera terminé, on replacera la première colonie dans le dernier corps de ruche vidé.

Ce procédé s'est montré d'une efficacité complète, et il n'est pas si long que cela puisse paraître tout d'abord. Il présente en outre plusieurs avantages. En effet : 1° le nettoyage des plateaux, qui doit se faire après chaque hiver, se fait par la même occasion, plus facilement et mieux ; 2° le transport de chaque cadre permet une visite complète de la colonie et ainsi la vérification de l'état du couvain, et, au besoin, la suppression de cellules royales ; 3° Même si la ruche ne devait pas essaimer, ce changement de local a fouetté considérablement son activité. M. Ed. Bertrand dit, dans sa « Conduite du Rucher » (Ed. 1921, p. 60) en parlant d'un transvasement ordinaire : « Loin de nuire à une colonie, un transvasement semble la rajeunir et lui donner une nouvelle ardeur au travail. Le branle-bas produit la place dans une situation analogue à celle d'un essaim qui se trouve à avoir à organiser sa nouvelle demeure et s'y voue avec une activité spéciale. » Bien que ceci ne s'applique qu'en partie au transvasement des seuls cadres, la colonie se trouve cependant en partie dans les conditions d'un essaimage.

(Tiré de *l'Apiculture Française*.)

Fr. de M., Abbaye de Solesmes, Sarthe.

POURQUOI AI-JE RAMASSÉ UN ESSAIM 7 FOIS ?

Monsieur, il y a un gros essaim à tel endroit depuis une semaine. Voulez-vous le venir chercher ? Tous les gamins voient les essaims gros et l'espoir du bocal de miel les font venir. Un essaim volage le 22 juillet, en pleine période de misère, de l'an 1930, je fais un peu la grimace, mais pour ne pas dégoûter le gosse de s'être dérangé, je prends une caissette et... départ.

L'essaim en effet était très gros, de belles abeilles italiennes, très faciles à prendre sur un griottier. Je le secoue et vingt minutes après je pouvais fermer ma caissette. Arrivé à la maison, je le pèse ; environ 3 kg. Le gamin avait bien vu. L'essaim était gros, même très gros.

Je le loge dans une ruche prête du printemps, sur de la belle cire gaufrée, et pour lui faire apprécier son nouveau maître, je lui remplis le nourrisseur. Introduit par le dessus, je ne m'en occupe pas davantage, surtout que la nuit était là.

Deux jours après, soit le 24, ma ruche est vide et le contenu du nourrisseur pas touché. Un coup d'œil circulaire autour du rucher, rien, pas d'essaim en vue. Donc une heure de perdue pour le ramassage du vagabond, et je me promets à nouveau de bien laisser où ils sont les essaims qui rôdent le monde à la recherche d'un fou de propriétaire.

Le 25 une pluie fine tombe tout le jour et je me mets à sourire à la pensée de la tête que doivent faire mes rôdeuses qui ont quitté l'abri pour la pluie.

Le 26 en faisant ma tournée journalière au rucher, je ne sais par quel mouvement tournant, je me trouve en face de mon essaim aplati au sol dans 15 centimètres de regain, très calmé par la pluie du jour précédent.

Comme il n'est pas très aisé de ramasser un essaim à terre dans l'herbe, je prends ma ruche sans son plateau et au moyen de cales pour la surélever, je la pose sur mon essaim retrouvé. Cette fois, je crois que l'abri retrouvé sera apprécié par mes abeilles. Ah ! bien oui, le lendemain avant midi déjà, mes rôdeuses formaient une belle grappe sur une souche dans la vigne voisine. Nouveau ramassage et nouvel enruchage et même résultat. Vingt-quatre heures après, l'essaim est sur un vieux fagot de sarments. Je le ramasse à nouveau et le laisse en caissette jusqu'à la nuit, puis l'introduis. Ma patience était mise à une rude épreuve et n'était l'idée de savoir qui aurait le dernier mot, il y a beau temps que je lui aurais souhaité bonne chance. Le lendemain vers midi, alors que je croyais mes peines terminées, nouvelle sortie et l'essaim se forme sur un prunier devant ma ruche. Je le laisse suspendu jusqu'au soir puis le secoue, l'introduis cette fois par l'entrée. La pluie étant de nouveau de la partie, je pense avoir cette fois raison, et j'emporte ma caissette. Le surlendemain mon essaim devenant fatigué, se pose sous le chapiteau de sa ruche. Il y a progrès. La ruche commence à lui plaire si ce n'est à l'intérieur, au moins c'est à l'extérieur. Vous connaissez le procédé.

Ramassage, réintroduction. Vu la pluie, ma tranquillité dura deux jours pour finir par trouver mon essaim sous le plateau. Cette fois je suis obligé de démonter ma ruche de son support et pour éviter de verser le contenu du nourrisseur, je le pose entre deux toits. Devinez ce que je trouve dans l'évidement permettant l'accès à l'auge. Un beau nid de guêpes gros comme le poing. Sitôt vu, sitôt détruit. Mon essaim rentre de lui-même et depuis ce moment se met résolument à l'ouvrage, si bien qu'en dix jours le corps de ruche est bâti et qu'un couvain très compact me prouve la valeur de la reine.

Depuis ce moment, je tourne chaque fois un nourrisseur avant de le poser sur une ruche, car si, lors de cette aventure, j'avais du temps à perdre, il n'en est pas toujours de même.

J'ai souvent lu dans divers traités d'apiculture que la sortie d'un essaim avait un charme tout poétique, j'en conviens, mais par exemple pas lorsque le fait se renouvelle trop souvent. *E. Vuagniaux.*

RUCHE D'OBSERVATION EN ÉTÉ

St-Maurice nous était tout indiqué pour faire des essais, afin de savoir si le soleil convenait aux ruchers. Les vents soufflent pour ainsi dire en permanence au bas de cette vallée, et ce n'est que par des grandes précautions que les apiculteurs peuvent conserver leurs abeilles. Ces vents surtout au printemps sont néfastes, car bien des butineuses lors de leurs sorties ont tuées par eux. Même les rayons solaires nous font défaut, car, dès 14 heures, les Dents du Midi les masquent. L'hiver si les toits de nos ruches n'étaient pas consolidés par des grosses pierres, les forts vents nous les emporteraient de l'autre côté du Rhône.

Comme expérience, nous avons placé notre ruche d'observation dans l'angle du jardin où les rayons solaires ne pouvaient l'atteindre que de 11 heures à 14 heures. Le 15 mars, nous la visitons et sur 6 rayons d'abeilles que contenait cette ruche, il y avait 3 rayons de couvain. Le 10 avril, nous constatons que la colonie a diminué, et elle n'occupe plus que 5 cadres d'abeilles. Malgré l'ombre, il faut reconnaître que les vents froids nous tuent énormément d'abeilles.

A la visite du 30 avril, cette colonie a atteint 4 cadres de couvain et le sixième est occupé par les abeilles. Nous posons alors la hausse pouvant contenir 6 rayons le 15 mai, et les abeilles n'y montèrent que le 3 juin.

Une miellée a commencé et nous attendons que les foins soient terminés pour retirer cette hausse. Les foins se font ici du 25 juin à la seconde quinzaine de juillet. Le 20 juillet retrait de la hausse : il n'y a que 4 rayons de miel sur 6 et qui ne sont pas operculés. Le



Rucher de M. Heyraud à St-Maurice. — Fig. 1. — Les ruches sont mises en hivernage avec les fonds claustrants. Au premier plan, ruche d'observation Pahud. 1. Le chapiteau de la ruche est enlevé pour permettre de prendre la température dans le centre du groupe d'abeilles. 3. Le volet d'avant est ouvert pour vérifier le groupe. 4. Le thermomètre prenant la température extérieure est fixé contre le volet de la face latérale. 5. Porte-glissoire permettant de nettoyer la chambre tempérée, celle-ci est ouverte pour permettre de voir dans la chambre. La lettre A dans cette chambre indique l'endroit de l'orifice réglable. Le réglage se fait par l'extérieur au moyen de la poignée de commande. M. Heyraud prenant la température au thermomètre plongeant.

20 août, visite de la colonie ; il y a 5 cadres de couvain, peu de provisions. Nous complétons les provisions pour l'hiver en lui donnant 12 kg. de sucre.

Nous la visitons le 15 septembre, ni sirop de sucre et ni miel n'est operculé, pourquoi ? L'ombre lui est néfaste. Comme le soleil ne risque pas de fondre les rayons dans la ruche, nous ouvrons le volet d'arrière pour lui donner de la lumière. Les abeilles apportent alors un peu plus de pollen et sortent un peu plus tôt le matin. Malgré cette ponte de la reine, elle n'est pas assez étendue ; ce qui nous décide à transporter cette ruche d'urgence au rucher où le soleil levant ne fait pas défaut et dure jusqu'à 13 h. 45. La première quin-

zaine d'octobre nous faisons une dernière visite, la ponte a repris et les provisions sont en partie operculées.

L'année suivante, au début de mars, nous nous décidons avec mon collègue Heyraud de tenter un autre essai. Nous transportons dans



Rucher de M. Heyraud à St-Maurice.

Fig. 2. — Volet d'un côté de la ruche ouvert, permettant de voir le thermomètre du haut horizontal et celui du bas vertical, prenant la température dans la ruche en dehors du groupe d'abeilles. La face opposée est identique et les thermomètres sont fixés de la même façon. Le volet d'arrière permet de voir le groupe à l'arrière. L'orifice pratiqué dans le plateau, afin d'amener l'air depuis la chambre tempérée dans le corps de ruche, est masqué par le premier rayon.

ce jardin ombragé la plus forte de mes ruches, la N° 3. En peu de jours cette colonie périclité. Les abeilles ne sortent que très tard le matin, l'apport du pollen est insignifiant pour une colonie si forte. La fin de mai arrive et elle a un grand retard sur les autres colonies du rucher exposé au soleil. Quant à la pose de la hausse à miel, il ne fallait pas y songer, car il n'y a pas assez de monde pour aller à la recherche du nectar.

La saison de mise en hivernage est là et il faut lui donner des vivres pour qu'elle puisse passer l'hiver. Comme les abeilles nées en septembre ne sont pas nombreuses nous la remettons au rucher. Quelques jours plus tard nous lui trouvons du beau couvain frais et la reine en pleine ponte. Au rucher où les rayons du soleil rayonnent sur la ruche d'observation, celle-ci a changé d'aspect depuis

l'année dernière. Nous la visitons le 15 mars, elle possède sa même reine, elle a 3 rayons de couvain, et 5 rayons sont occupés par les abeilles.

Le 10 mai nouvelle visite de cette ruche où nous trouvons 5 rayons de couvain et le sixième en ponte. Le 15 mai pose de la hausse et celle-ci est immédiatement occupée par les abeilles.

La première semaine de juin, nous pouvons enlever 4 cadres de la hausse qui sont remplis de miel et operculés, les deux autres sont aussi pleins mais non operculés. Nous complétons le vide par d'autres cadres et, la première quinzaine de juillet, la hausse est pleine. Pour l'hivernage 1929-1930, les provisions sont en suffisance sans avoir recours au sirop de sucre.

Les autres ruches peintes en blanc et exposées en plein soleil ont été florissantes, les unes ont rempli la double hausse, d'autres qui en ont eu qu'une ont fait du miel en section.

Cette année, nous avait été favorable, car le fort vent qui, les autres années, nous tenait compagnie chaque matin de 6 h. à 10 h., ne soufflait que peu ou pas.

La tradition veut que nos ruchers soient mis à l'abri des rayons de soleil pour éviter l'essaimage qui est un grand ennui, pour empêcher l'effondrement des rayons par suite de trop grandes chaleurs et empêcher les abeilles de faire la barbe devant les trous de vol.

Ce qui excite l'essaimage, ce sont les facteurs suivants : 1° Une race d'abeilles abatardie, possédant une mère peu robuste, les abeilles auront continuellement peur de voir leur mère tomber malade et elles élaborent des cellules royales en saison propice pour l'essaimage. 2° Lorsque l'air manque dans la ruche, la colonie se divise. 3° Quand une colonie a passé un mauvais hivernage, la mère a souffert et les abeilles ne la sentant plus de valeur, se pressent au printemps d'élever une autre mère. 4° Le manque de place dans la ruche oblige la colonie à se séparer. 5° Une reine trop âgée est un stimulant à l'essaimage, mais elle meurt le plus souvent en hiver.

Quant aux rayons qui s'effondrent cela provient d'un surcroît de chaleur dans la ruche.

La barbe des abeilles se crée, lorsque la ruche est mal aérée. C'est tous ces défauts qui nous ont obligés à conserver notre vieille coutume d'abriter nos ruches des rayons ardents du soleil.

Si nous voulons conserver cette méthode, la ruche éclairée sera la bienvenue, car elle remplacera artificiellement les rayons solaires que nous enlevons aux mouches. Avant de transformer nos ruches en ruches éclairées, il nous fallait savoir pour quel motif la ruche

ordinaire ne se développe pas aussi rapidement au printemps que la ruche lumière.

Nos observations nous permettent de dire aujourd'hui qu'une ruche obscure recevant les rayons solaires en suffisance aura les mêmes avantages que les ruches-lumière.

Pour pouvoir réaliser toutes ces qualités, nos ruches devront être placées en plein soleil, les trous de vol tournés vers le sud, les ruches devront être peintes en blanc de manière à refléter les rayons solaires, « si les colons ne possédaient pas le casque blanc ils s'effondraient sous les tropiques ». Pendant les grandes chaleurs, il faudra créer un petit courant d'air au travers de la ruche en faisant une petite fissure au couvre-cadres.

Si ces dispositions sont prises, les colonies deviennent très actives, travailleuses et surtout très robustes. Depuis nos observations, M. Heyraud a bien détruit des arbres pour qu'ils n'empêchent plus le soleil d'éclairer son rucher. Quant à mon rucher, il n'a jamais été plus prospère depuis qu'il est exposé en plein soleil.

Nous concluons. Les ruches peintes en blanc et exposées au grand soleil auront un grand avantage sur les ruches éclairées. Par contre les pays où le soleil n'est que d'une courte durée, la ruche lumière aidera artificiellement le développement des colonies. *Pahud Th.*

LE CORPS DE GARDE

Voyez-vous ces abeilles qui voltigent d'un air hésitant, en même temps que tapageur ! Elles font le tour d'une ruche, examinent tous les recoins, cherchent s'il y a des fissures, des fausses portes, pour entrer sans être aperçues de la garde ! Leur vol ne ressemble pas à celui des habitantes du logis ! Elles ont conscience de la mauvaise action qu'elles vont commettre. Ce sont des pillardes, ou tout au moins les éclaireuses de l'armée pillarde. Méfiez-vous alors, la guerre est proche et l'air sent la poudre.

En effet, après quelques instants de cet espionnage extérieur, vous voyez les éclaireuses de la piraterie chercher à pénétrer dans la citadelle reconnue. Elles entrent par la porte gardée, n'ayant pas trouvé d'autre brèche ouverte. Mais aussitôt les sentinelles, si elles sont à leur poste, donnent l'alarme ; la défense est vive, impitoyable ; le glaive empoisonné est tiré de son fourreau ; les assaillantes sont percées de dards ; on en voit deux, trois, quatre, dix, cent quelque-

fois, et souvent mille et plus, qui, frappées de la flèche meurtrière, tombent aussitôt, pantelantes, et n'ont que la force de faire deux pas avant de mourir, empoisonnées ! Le devant de la ruche attaquée est jonché de cadavres ! L'arme est si terrible, le venin si subtil qu'ils ne font pas languir longtemps la bestiole injectée. Ce serait ici le cas de redire les vers de notre poète :

*Præcipitesque cadunt : non densior aere grando,
Nec de concussâ tantum pluit ilice glandis*

car c'est le seul cas où ils soient véridiques.

Il arrive qu'après quelques hécatombes de ce genre, l'armée assaillante reconnaît son impuissance à forcer la place, et se retire, et le combat cesse, faute de combattants. C'est alors que j'aime voir les vainqueurs sur la porte de leur logis si bien défendu ! Encore tout brûlants du feu de la bataille, ils sondent l'horizon du regard pour voir si l'ennemi revient à la charge : « Paraissez, Navarrais, Maures et Castillans ! » semblent-ils dire. Mais Maures et Castillans ont disparu et ne font plus mine de revenir. Les troupes victorieuses, massées sur les frontières de leur royaume, se calment alors et réintègrent peu à peu leurs quartiers. Rien n'est captivant comme de les voir après une échauffourée qui a si bien tourné ! C'est la victoire du droit sur le socialisme sauvage ! Sur leur visage sont peintes la joie, la fierté et toutes les passions de soldats qui ont défendu et sauvé la patrie au péril de leur vie !

Mais rien n'est aléatoire comme la guerre. Si les bataillons assaillants sont plus nombreux et plus forts (et c'est le cas le plus fréquent, car nous avons fait observer que ce sont les colonies faibles ou orphelines qui sont préférablement attaquées) qu'arrive-t-il alors ? Après un essai infructueux de défense, après quelques échauffourées dans lesquelles la nation attaquée aura perdu sa reine, celle-ci, reconnaissant son impuissance à se défendre, renonce au combat, et laisse faire. Les bataillons pillards arrivent alors en masses compactes, serrées, turbulentes, échevelées, hors d'elles-mêmes ! C'est la curée ! Curée hideuse à voir, et qui montre bien si les vilaines abeilles sont, comme on le dit souvent, des modèles de charité imitables en tout !

Mais bref, le *monceau de pistoles*, je veux dire de miel, est nettoyé à merveille et en peu de temps ! La cire, il est vrai, n'est pas emportée, mais les bâtisses sont saccagées, démolies à moitié, et les débris des plus beaux gâteaux, fruit de si longs labeurs, jonchent le plancher ! on ne voit plus que des murs lézardés, perforés de part en part, et impropres à tout usage ! Le couvain seul est intact : les

brigands l'ont épargné, parce qu'il n'était pas dans leur goût d'emporter les petits au berceau pour en faire l'éducation ; et tous ces êtres minuscules, qui ne demandaient qu'à sourire au bon soleil et au travail sont voués à une mort certaine, prochaine, immédiate presque.

Car, il faut tout dire, et c'est ici un trait de mœurs bien étrange, et qui fait bien voir que les bêtes, après tout, ne sont que des bêtes. La famille dévalisée, après avoir reconnu son impuissance à se défendre, se met souvent, en partie du moins, du côté des pillards : elle se pille elle-même ! Elle emporte ses propres trésors ! et va les remiser... où donc ? Dans les greniers de la nation pillarde ! Elle passe du côté des vainqueurs, et leur aide dans leur fructueuse opération. Ce n'est pas seulement chez les hommes qu'on aime à se trouver du côté du manche, à voter pour le parti au pouvoir ! Voilà, certes, un cas fort curieux d'insensibilité morale ! Non seulement tout est abandonné, palais de cire, et enfants au berceau ! Mais on prête main forte pour enlever les provisions dorées, et on demande asile aux brigands qui vous ont saccagés, et ces brigands vous reçoivent enchantés, et la paix règne à Varsovie, pendant que les pauvres petits qu'on choyait tout à l'heure avec tant d'amour, meurent de froid et d'inanition !

Voilà l'abeille ! voilà la bête ! C'est un revers de médaille que n'aiment pas à considérer les aveugles et passionnés amis de notre insecte, ceux qui voient tout en beau chez lui et le donnent comme le parangon de toutes les vertus. Face et pile, il faut voir toute la médaille pourtant, si on veut la connaître entièrement.

Soyons juste, toutefois, en faveur de notre abeille, aimée malgré ses défauts. Ce n'est pas toujours que la colonie pillée se pille à son tour et s'enfuit chez la pillarde. Nous savons qu'avec nos insectes, c'est comme avec le temps qu'il fera, on ne peut rien prophétiser à coup sûr, fût-on le *Mathieu de la Drôme* de l'Apiculture. Il est des cas, en effet, où la ruchée envahie par les vandales jette aux échos la devise des vrais preux : *Potius mori quam fœdari*. Elle reste fidèle au poste, se défend aussi longtemps qu'elle le peut, et, quand tout est fini, que la dernière goutte de miel est emportée, n'abandonne pas, pour cela, la demeure aimée et les nourrissons chéris.

Mais alors, quel écœurant spectacle s'offre à vos yeux ! Quelles ruines attristantes ! Champ de bataille jonché de morts et de mourants ! Vendée chevaleresque, saccagée, brûlée, ravagée, pillée ! Les pauvres survivantes sont là, parcourant, d'un air dolent et hébété

des chambrettes dévalisées et des murs à moitié écroulés ! Au bout d'un moment, vous en voyez cinq ou six qui s'attellent à je ne sais quelle masse informe pour la porter hors du logis endeuillé ! Vous regardez, c'est leur Reine, c'est leur mère, dont elles font les funérailles ! La pauvre a eu, dans la bagarre, les ailes froissées, les pattes brisées, et elle a passé de vie à trépas, laissant sa famille inconsolable et sans espoir. Ah ! pillage, maudit pillage, soif des richesses, quels maux tu répands sur la terre ! — Laissées orphelines, les héroïques vaincues sont vouées à une mort lente, mais certaine : les jours de leur vie, comme nationalité distincte, sont désormais comptés et finiront à bref délai, après quelques semaines de désespérance et de marasme.

On voit que si, dans leurs guerres, les abeilles nous donnent de bien vilains exemples, ils en montrent aussi d'admirables, d'héroïques et de surhumains.

Et n'est-il pas vrai, jeune rhétoricien qui lisez ceci, que leurs batailles, pour n'être pas des tournois épiques à la mode virgilienne, n'en sont pas moins motif de haute poésie. Chantez-les en beaux vers, si la muse vous inspire, en attendant que je vous conte la suite de mon sujet.

J'en étais à vous dire comment les gardiennes font l'examen antennal des arrivantes, lorsque je me suis laissé entraîner par l'airain sonnante des batailles apiques. Je vous disais donc que toute abeille reconnue pour étrangère à la ruche est impitoyablement expulsée.

C'est là la règle, mais cette règle, comme toute règle qui se respecte, a des exceptions. Voici, par exemple, une vaillante butineuse qui a volé, peiné, sué, à travers champs et fleurs, pour remplir son jabot et charger les corbeilles de ses pattes. Elle arrive fatiguée, fourbue, n'en pouvant plus, ne sachant même pas si elle aura la force d'atteindre le logis aimé. Son esprit n'y étant plus guère, son axe d'orientation a dévié, et la voilà qui se trompe de ruche, et au lieu de tomber sur le devant de sa porte à elle, se jette étourdiement au beau milieu d'un corps de garde étranger. D'après nos principes, elle devrait être remerciée de la bonne façon, à coups de bec ou d'aiguillon, mais non, elle apporte une dot, elle sera accueillie comme étant de la maison. On voit, en effet, les sentinelles s'écarter sur son passage. Elle entre innocemment, dépose son fardeau et, qui plus est, se regarde désormais comme chez elle. Par reconnaissance sans doute pour une si généreuse hospitalité, elle dit un adieu définitif à sa première famille et travaillera désormais au profit de celle qui l'a adoptée.

De tels cas de naturalisation ne sont pas rares, et on les observe très fréquemment, lorsqu'on a des abeilles de diverses races dans le même rucher. Chaque jour, des italiennes au corsage rouge sont trouvées parmi des abeilles communes, celles-ci habillées de noir, comme on sait, et vivant pacifiquement ensemble. Elles ont payé les droits d'entrée. Ce que c'est, tout de même, que l'effet d'une riche componende ! La nature est bien partout la même ! *Apiphile.*

(Tiré de l'*Apiculture Française.*)

LE MYSTÈRE DE LA PONTE CHEZ LES ABEILLES.

(*Suite.*)

B. *Mères.* — Elles semblent plus sujettes que les autres individus à des accidents, des anomalies dans leurs parties génitales : ovaïres, oviductes, mais particulièrement la spermathèque. Celle-ci peut être atteinte de paralysie, d'atrophie, de déformation, etc., empêchant ou la conception normale et totale, ou son fonctionnement régulier dans la fécondation des œufs pendant la ponte.

Voici les quatre principaux cas d'anomalie survenus et constatés, à notre rucher, dans des mères fécondées relativement jeunes de un à cinq mois ; mais ici encore, nous sommes obligés d'avouer notre impuissance, faute d'examens analytiques suivis et approfondis, à nous prononcer avec certitude sur la plupart des causes pouvant occasionner de pareils accidents.

Pourtant, à titre documentaire pour ceux qui s'intéressent à l'anatomie pathologique, nous citerons nos conjectures.

1° Mères restant toutefois pondeuses de mâles.

a) Spermathèque contenant très peu de sperme : déformation.

b) Spermathèque normale remplie de semence — non examinée au microscope — ou fécondation par un mâle stérile, ou

c) paralysie des nerfs ou tissus spermatiques. (Cas difficile à établir car il faudrait pouvoir examiner la mère vivante.)

2° Mères pondant irrégulièrement, — pêle-mêle dans de petits alvéoles — des œufs vierges et des fécondés.

a) Insuffisance de spermatozoïdes.

b) Fonctionnement irrégulier de la spermathèque, quoique bien garnie.

3° Mères pondant les premières semaines des œufs fécondés, puis rien que des vierges.

a) Spermathèque pourvue de sperme : atrophie ?...

b) Spermathèque normale très peu remplie : insuffisance de conception ou

c) épanchement trop rapide provoqué par affaiblissement des tissus ?...

4^o Mère ne pondant aucun œuf pendant quatre mois — cas unique — et chose surprenante, les ouvrières non plus. En la poursuivant, pour la capturer, nous avons la malchance de l'écraser, mais en l'examinant nous avons constaté la présence d'œufs. Atrophie des ovaires ; stérilité ? probable.

Pour complément, citons encore ces deux cas tirés de l'*Abeille et la Ruche*, N^o 186.

1^o Mères rendues pondeuses de mâles par le séjour dans une glacière. (Dzierzon, Berlepsch, Mahau.)

2^o Mère rendue temporairement bourdonneuse par refroidissement et recouvrant sa fécondité (Barthélémy 1918.)

C. *Mâles*. — Les bourdons eux-mêmes n'échappent pas, croyons-nous, aux accidents qui atteignent œufs, ouvrières et mères ; mais nous ne les avons pas étudiés.

Ceci dit, n'y pensons plus et revenons à notre problème dont la solution va clore ce chapitre sur le pouvoir de la femelle fécondée.

Examinons d'abord comment la fécondation des œufs a lieu.

Tous les traités d'apiculture nous disent à peu près ceci : « Les œufs en glissant par l'oviducte, sont imprégnés, à leur passage devant la spermathèque, du liquide séminal mâle qui les reféconde, pour ainsi dire ».

C'est très simple, mais sous quelle impulsion ce réservoir à sperme fonctionne-t-il au moment précis ? Par le libre arbitre de la femelle ? Bien sûr que non. Par instinct naturel ? C'est inadmissible après avoir vu ce qui a été dit plus haut. Sous l'influence d'une compression de muscles ayant pour motif la construction différente des alvéoles ? Encore non, car on trouve des œufs vierges aussi bien dans les petites que dans les grandes cellules, ainsi que des œufs fécondés dans des alvéoles à peine ébauchés sur cire gaufrée. Alors... Eh bien, la spermathèque joue tout simplement par une *contraction spasmodique naturelle*, elle-même provoquée par le frôlement de l'œuf avec l'orifice de celle-là.

Il en résulte que la mère ne fait que remplir son rôle unique : *pondre*, et que la fécondation ou non de ses œufs a lieu à son insu.

Et pourtant elle peut être considérée en elle-même, à un certain point de vue, comme auteur, mais non comme seule arbitre de la détermination des sexes.

2^o *Les abeilles considérées dans leur pouvoir, leur rôle d'éleveuses*. — Nous avons avancé tantôt que le mystère de la détermination du sexe mâle d'œufs pondus par une mère fécondée, réside plutôt après la ponte, et que celle-là n'en est pas seule arbitre. Quel en est

l'objet mystérieux ? Que des œufs féconds, momentanément imprégnés de spermatozoïdes, redeviennent vierges après la ponte et produisent des mâles. Il nous reste à trouver le ou les auteurs de cette transformation.

Nous savons par quel mécanisme s'opère la fécondation des œufs. Mais pour que ceux-ci soient vraiment refécondés, pouvant donner des femelles, il faut que les molécules du sperme mâle puissent y pénétrer. Tant que cette imprégnation n'a pas eu lieu, pour une raison ou une autre, les œufs restent donc vierges. (Voir N° 169, *l'Abeille et la Ruche de Langstroth* ; N° 171, *Précis d'apiculture*, de Gillet-Lacroix ; et N° 97, *L'apiculture intensive*, de Perret-Maisonnette.)

Cette pénétration s'accomplit, croyons-nous, généralement après la ponte, dans les cellules, et non pas toujours dans l'oviducte.

Nous savons également que les ouvrières sont les arbitres de la destination des œufs. Elles connaissent parfaitement bien le moment et la manière d'élever des mères. Pourquoi donc ne seraient-elle pas aussi, en certaines circonstances, les arbitres de la détermination du sexe mâle, ou du moins, ce qui semble plus exact, plus rationnel, ne pourraient-elles pas y contribuer en empêchant les œufs d'être refécondés, c'est-à-dire : en enlevant les spermatozoaires avant qu'ils aient pu pénétrer à l'intérieur ? L'instinct leur indique aussi bien le moment du besoin des mâles que celui des femelles.

Ici, nous ne pouvons nous empêcher de faire cette réflexion : « Comment, nous, apiculteurs, nous nous considérons, en certains cas, comme arbitres — bien qu'indirectement — et de la détermination du sexe et de la destination des œufs ! (Elevages artificiels des mères et des mâles). Nous nous attribuons un pouvoir acquis par l'intelligence, la science, et nous le contestons aux abeilles qui l'ont bien mieux par nature ! Avouons que c'est illogique, même un peu injuste. Essayons de réhabiliter nos laborieuses avettes.

Nous avons toujours remarqué que les ouvrières, de toute bonne colonie, élèvent un certain nombre de mâles, à l'approche des essaimages, mais pas de mères, exception faite pour la ou les ruchées surpeuplées qu'on veut faire ou laisser essaimer.

Malgré notre vigilance à empêcher, par la cire gaufrée, cet élevage inutile — nous ne gardons presque jamais de mères âgées de plus d'un an, les remplaçant par les nouvelles qui arrivent de la forêt avec leurs essaims — nous le rencontrons quand même dans les petits alvéoles. Il n'y a que l'instinct de la fécondation, de la procréation, qui pousse les abeilles à faire cet élevage.

Cette tendance à produire des mâles, nous l'avons constatée jusque dans la ruchette d'observation. Il n'y avait aucun motif, aucune nécessité de le faire : la mère étant jeune, la population peu nombreuse.

Toutefois, cet instinct peut être pris en défaut, en dehors de l'essaimage. Cela arrive généralement aux essaims nouveaux ou quand les cadres ne sont amorcés qu'à moitié de cire gaufrée, même pas du tout. Pour aller vite en besogne, les ouvrières bâtissent en grandes cellules, si la récolte dure. La jeune mère, arrivée à ces rayons, y pond faute de mieux. Les nourrices, dont l'instinct les leur désigne comme le berceau naturel des mâles, sont induites en erreur — mais pas pour longtemps — et ainsi, dans le même cadre à grandes cellules, on trouve côte à côte du couvain mâle et du femelle.

(A suivre.)

QUESTION

Depuis plusieurs années, certains apiculteurs emploient pour leurs hausses des cadres de 40 mm. d'épaisseur.

Y a-t-il avantage et la récolte s'en trouve-t-elle améliorée ? Y a-t-il des désavantages à cette méthode ? Réponse, s. v. p., par le *Bulletin*.

Achille Lœtscher.

(*Réd.*) L'épaisseur des cadres n'a évidemment aucune influence sur la récolte, celle-ci dépendant de la flore, des conditions atmosphériques, de la force de la colonie, etc.

Par contre, voici les avantages, en deux mots, que nous trouvons aux rayons épais :

- a) plus grande rapidité à l'extraction, le nombre des cadres à déso-perculer étant moindre pour un même poids de miel ;
- b) obstacle, relatif, à la ponte de la reine dans la hausse ;
- c) moindre travail aussi pour les ouvrières et besogne plus rapide dans les fortes journées de récolte où les minutes sont précieuses.

Nous invitons vivement les apiculteurs qui emploient ces cadres épais à donner leur avis dans le *Bulletin*.

FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

Occupé dernièrement à la mise au net des comptes de l'année, le Comité a constaté que sept sections ne s'étaient pas encore acquittées de leur *cotisation de vingt centimes par membre*. A chaque clôture d'exercice, c'est le cas. Et ce sont presque toujours les mêmes qui se font comme un devoir de se laisser désirer et recharger. Il est un peu humiliant pour un comité d'avoir, chaque fois, à implorer les ressources dont il a besoin pour accomplir les tâches à lui confiées. Vingt centimes ! C'est ce qu'on donne à un enfant aujourd'hui. Il n'accepterait pas moins. En fait de finances, le Comité de la Fédération ne dispose que de la dite cotisation, dont le produit s'amincit d'année en année avec la baisse constante des effectifs ; puis du subside cantonal, lequel n'est octroyé qu'au vu d'un rapport sur une activité qui doit être jugée suffisante pour justifier le maintien du subside.

Allons ! qu'on s'exécute, et promptement ! Caissier : M. Alfred Deluche à Gingins. — Pourquoi, aussi, ne pas imiter le mode de faire de la Section d'Orbe (nous le recommandons chaudement) qui nous adresse très régulièrement son dû en décembre, *pour l'année suivante*, comme pour la Romande, sitôt après l'encaissement de sa propre cotisation ?

— Si l'on attend, on... oublie. Le temps a de longues jambes. Il court toujours et si vite !

Le rapport sur le *concours d'étagères* paraîtra dans le numéro de février, accompagné de dessins suggestifs. Une souscription sera lancée à cette occasion. Le Comité et surtout le président soussigné espèrent qu'on lui réservera bon accueil. *Ed. Fankhauser.*

NOUVELLES DES SECTIONS

Section Lausanne et environs.

L'assemblée générale d'hiver est convoquée pour le dimanche 24 janvier 1932, à 14 h. 15, à l'Ecole normale, place de l'Ours, à Lausanne.

Les sociétaires sont priés de faire leur possible pour assister à cette réunion, que le comité cherchera à rendre profitable à chacun. Ils y inviteront leurs amis, propriétaires de ruches, non affiliés à une section.

Les apiculteurs expérimentés voudront bien réfléchir au sujet « Préparation à la récolte » et faire part de leurs conseils à leurs collègues.

Ordre du jour statutaire :

Procès-verbal. — Rapports. — Admissions. — Renouvellement du Comité. — Délégués. — *Projection du film « L'Abeille »*. — Causerie. — Propositions individuelles. *Le Comité.*

Société genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont convoqués pour lundi 11 janvier 1932, au local, Café Wuarin, R. de Cornavin 4 Réunion amicale. Sujet : *Cours de comptabilité apicole*.

Il ne sera pas adressé de convocation.

NOUVELLES DES RUCHERS

Chavornay, 7 décembre 1931. — L'hivernage a été bon malgré la neige de mars et, sauf quelques exceptions, les provisions étaient encore suffisantes au début du mois d'avril, malgré un déménagement en plein hiver. Une seule ruche orpheline et cela ensuite d'une culbute due au vent soufflant en tempête le 2 novembre 1930. Pas de dysenterie, pas de noséma, et une ponte très régulière ; un peu de sirop comme stimulant, 5 litres en moyenne par ruche et mes 30 colonies étaient prêtes à recevoir la hausse à la fin de la première semaine de mai. Les arbres fruitiers et la dent de lion ont vite fait de permettre à mes ruches de s'emplir. Pas d'essaim, la bonne année si souvent entrevue semble cette fois vouloir nous sourire. La chaleur trop forte de cette fin de mai semble arrêter la sécrétion du nectar, si bien que depuis le 23 mai mes ruches restent stationnaires. Résultat : une moyenne de 9 kg. de bon miel de première récolte et pas de seconde, malgré plusieurs semblants d'apparition de miellée. Juillet et août ne donnent absolument rien, bien que les populations soient encore fortes. A fin août il est nécessaire de fournir à toutes mes colonies un supplément de provisions pour l'hiver. Le bel automne dont nous avons été gratifiés aura permis une bonne répartition des provisions et cela permettra peut-être à la bonne année tant attendue de nous favoriser pour 1932.

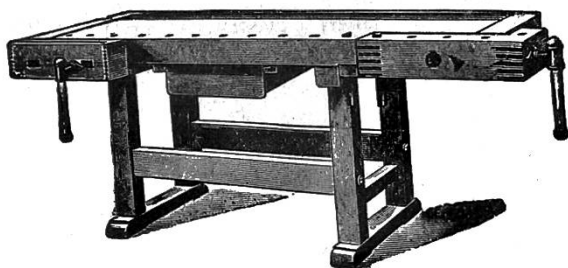
J'ai encore constaté, le 5 décembre, les apports de pollen à toutes mes ruches et surtout aux ruchettes d'hivernage. *Ed. Vuagniaux.*

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Le système Dadant, 3 fr. 50. — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère de l'abeille*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — Idem, *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier 1 fr. Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — C. Toumanoff, *Maladies des abeilles*, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Bertrand, *La ruche Dadant modifiée*, 1 fr. 25. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

Schumacher.



Avec greppes et valet, 3 grandeurs : 1 m. 30 à **60 fr.**
1 m. 70 à **80 fr.**
2 m. à **100 fr.**

P. FALLET
DOMBRESSON

(Neuchâtel)

Tél. 17

LIENHER FRÈRES, Constructeurs **SAVAGNIER (Neuchâtel).**

Téléphone 2.24

Médaille d'Or Berne 1925

Médaille de Vermeil Boudry 1927.



Tous les articles en bois pour l'apiculture

Ruchers-pavillons complètement démontables de construction soignée. Devis et projet sur demande.

Ruches tous systèmes, **pépinières**, **matelas-nourrisseurs** « **Lienher** » avec bassin en aluminium, **cadres**, **sections** de divers modèles.

Dépôt de nos articles : **LÆRSCH & SCHNEEBERGER, Neuchâtel.**

Prix-courant sur demande.